

<https://www.fenvac.com/memoire-l-hommage-aux-victimes-de>



MEMOIRE I HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE NICE DU
14 JUILLET 2016, A L'AUBE DU PROCES

MEMOIRE I HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE NICE DU 14 JUILLET 2016, A L'AUBE DU PROCES

- Actualités des événements suivis -
Publication date: jeudi 14 juillet 2022

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Il y a six ans, le 14 juillet 2016, la ville de Nice était prise pour cible par le terrorisme lors des festivités de la fête nationale française.

Peu après 22h30, un camion percutait la foule venue admirer le feu d'artifice sur la Promenade des Anglais, causant la mort de 86 personnes et faisant plus de 450 blessés.

Ce drame, revendiqué le 16 juillet 2016 par l'organisation terroriste État islamique, a laissé une cicatrice indélébile à la ville de Nice qui rend aujourd'hui hommage aux victimes.

En leur mémoire, plusieurs temps de commémoration seront organisés.

Un premier moment de recueillement aura lieu à 8h30 au Mémorial du 14 juillet, à la Villa Masséna. Puis, à 15h30, l'oeuvre mémorielle "Ange de la Baie" de Jean-Marie FONDACARO sera dévoilée avant l'hommage aux victimes de l'attentat en présence du Maire de Nice, Christian ESTROSI, du Garde des Sceaux, Éric DUPOND-MORETTI, d'élus locaux et de plusieurs représentants d'associations de victimes.

Les commémorations se poursuivront à 18h00 avec un défilé républicain sur la Promenade des Anglais, suivi d'une cérémonie en l'honneur des forces militaires et d'un concert de l'Orchestre philharmonique de Nice à 21h00. Pour terminer, à 22h34, sur la Promenade des Anglais, aura lieu la mise en lumière des 86 faisceaux lumineux en hommage aux victimes.

Cette série de commémorations a une résonance particulière à la veille du procès, très attendu par les victimes. Elles espèrent pouvoir y exprimer leur douleur et leur colère mais également obtenir les réponses aux nombreuses questions qui les habitent depuis six ans maintenant.

Le procès de cet attentat se tiendra à Paris du 5 septembre au 16 décembre 2022 avec, sur le banc des accusés, les huit personnes suspectées d'avoir aidé l'auteur de l'attentat, Mohamed LAHOUAIEJ-BOUHLEL. Trois de ces personnes sont des amis du terroriste décédé, et quatre autres sont des fournisseurs d'armes qui sont accusés d'avoir eu connaissance du projet terroriste. Parmi les huit accusés, un est en fuite, trois comparaissent libres et quatre sont en détention provisoire. Tous contestent leur participation à une entreprise terroriste et affirment n'avoir pas eu connaissance du projet de M. LAHOUAIEJ-BOUHLEL.

Ce procès qui se tiendra devant la Cour d'Assises spécialement composée en matière terroriste, aura lieu dans la Salle Grand Procès de l'ancien Palais de Justice de Paris situé sur l'Île de la Cité. C'est ici que s'est déroulé le procès des attentats du 13 novembre 2015. Les débats seront retransmis en vidéo (non-interactive) à l'Acropolis de Nice.

Par ailleurs, une Webradio sera mise en place pour que les victimes parties civiles aient accès à une retransmission sonore du procès depuis chez elles. Afin d'être accessibles aux victimes étrangères, la salle de retransmission à Nice ainsi que la Webradio bénéficieront d'une traduction en anglais en direct.

La tenue de ce procès est une épreuve redoutée par une grande partie des victimes qui craint d'avoir à se replonger dans ce drame mais désire, en définitive, obtenir la vérité sur ces événements ainsi qu'une décision de justice exemplaire, étape nécessaire dans le processus de reconstruction.

Plusieurs dispositifs de soutien psychologique seront mis en place à Paris et à Nice par les associations d'aide aux victimes pour les victimes qui en ressentiraient le besoin.

La FENVAC, mobilisée au lendemain de cet attentat et qui poursuit son accompagnement des victimes et des familles de victimes dans leurs démarches de reconstruction, sera présente lors des audiences pour les soutenir. Nos pensées vont aujourd'hui aux victimes de cet attentat ainsi qu'aux familles endeuillées.

Nous n'oublions pas.

PS:

Page Facebook de l'association Mémorial des Anges